

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS553

présenté par
M. Isaac-Sibille, rapporteur

ARTICLE 40 SEPTIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement supprime l'article 40 *septies*, introduit au Sénat, qui étend le périmètre des facteurs de risques professionnels entrant dans le champ des missions du fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (Fipu) aux agents chimiques dangereux.